



PATRICK DIEUDONNE PHOTO
VOYAGES ET STAGES
CONDITIONS DE VENTE

Patrick Dieudonné Photo --- Voyages et Stages --- 9 rue de Sampigny ---
55300 Han sur Meuse - France - tel 03.29.92.08.89 / 06.79.63.27.25
SIRET 4492004190033 - RCS BAR LE DUC

Les termes et conditions suivants s'appliquent à tous les voyages photo et stages organisés par Patrick Dieudonné Photo & Voyages et les agences de voyages françaises associées, en France et à l'étranger.

En réservant un voyage avec Patrick Dieudonné Photo & Voyages vous les acceptez pleinement. Veuillez lire également les CGV (Conditions Générales de Vente) et CPV (Conditions Particulières de Vente) des agences de voyages concernées par chaque voyage individuel. En cas de discordance et de conflit entre nos CV et les CGV ou CPV des agences partenaires (deux agences de voyages agréées françaises, 66 Nord et Altaï Terres Celtes), ce sont les CV de l'agence partenaire, chez qui vous réglez définitivement votre voyage, qui font foi.

1. Dépôt de garantie : un dépôt de garantie non-remboursable de 300 EUR par personne est dû pour toute réservation de voyage photo. Pour certains voyages cette somme peut être portée à 500 EUR. Cette somme est à envoyer par chèque, libellé à l'ordre de Patrick Dieudonné en même temps que le bulletin de réservation signé. Elle n'est normalement pas débitée, sauf cas cités ci-dessous (art. 4).

2. Inscription auprès de l'agence partenaire. Après réception du bulletin de réservation et du dépôt de garantie et environ 2 mois avant le voyage nous engageons la procédure d'inscription auprès de notre agence partenaire (voir les coordonnées de l'agence partenaire sur la fiche ou page descriptive du voyage. Vous recevrez, au moins un mois avant le voyage, un lien internet vers votre dossier, à compléter en ligne. Un acompte de 40% valide définitivement votre inscription sur le voyage (carte bancaire, paiement sécurisé). Le solde est à régler au moins un mois avant le départ.

Paiement par autres moyens, chèques vacances, etc, possibles. Nous consulter à [info\(at\)patrickdieudonne.com](mailto:info(at)patrickdieudonne.com).

3. Annulation de notre fait :

a. **Nombre de photographes:** les voyages photo ne peuvent fonctionner que sur une base minimum de quatre (4) photographes (max. 6-7 photographes). Dans le cas d'une annulation de notre fait d'un voyage photo ou d'un stage pour réservations insuffisantes, votre paiement sera remboursé dans sa totalité, y compris votre dépôt de garantie. Notre responsabilité est limitée à la somme payée par vous. Si nous devons annuler un voyage ou un stage, nous ferons tous les efforts pour vous en avertir et vous conseiller six semaines avant la date de départ. NB : Nous pouvons choisir de partir avec seulement 3 photographes dans certains cas, mais pour compenser le surcoût nous pourrions alors vous demander une contribution supplémentaire, qui ne saurait dépasser 10 % du prix du voyage.

b. **Cas de force majeure** : en cas de force majeure (événements sociaux, politiques, grèves, événements climatiques catastrophiques...) le voyage peut être annulé pour assurer la sécurité des participants. Les personnes inscrites seront intégralement remboursées, mais ne pourront prétendre à aucune indemnité.

4. Annulation de votre fait :

a. si vous annulez **plus de 2 mois** avant la date de départ, alors toutes les sommes payées de vous à nous sont intégralement remboursables, déduction faite du dépôt de garantie. Toutes les annulations doivent se faire *par lettre recommandée avec accusé de réception* ET par mail, la date postale faisant foi.

b. si vous annulez **entre 2 mois et 30 jours** avant la date de départ, alors toutes les sommes payées de vous à nous sont intégralement remboursables, déduction faite de 100 % du dépôt de garantie plus frais d'annulation de 50 EUR. Toutes les annulations doivent se faire *par lettre recommandée avec accusé de réception* ET par mail, la date postale faisant foi.

c. Autres annulations de votre fait **à moins de 30 jours** du jour du départ (ces conditions sont généralement celles de l'agence partenaire, mais sont à vérifier au cas par cas, et sont rappelées ici pour référence, les conditions de l'agence prévalent sur celles indiquées dans ce paragraphe).

De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.

De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.

De 13 à 7 jours : 75% du prix du séjour.

7 jours et moins: 100% du prix du séjour.

Ces sommes vous seront remboursées par l'assurance annulation, si vous êtes couverts bien sûr, en cas d'annulation justifiée.

5. **Modifications de voyage** : Nous nous réservons le droit de modifier partiellement l'itinéraire du voyage en raison de circonstances et de conditions indépendantes de notre volonté (aléas de transport et climatiques, etc). Nous ferons tout pour compenser les désagréments éventuels et offrir des prestations équivalentes à celles décrites. Aucun remboursement ne sera accordé pour ces prestations compensées sur place.

6. **Assurances voyage** : en réservant un voyage avec Patrick Dieudonné Photo et les agences partenaires, vous acceptez tous les risques liés à un voyage dans des régions parfois assez isolées. Tous les clients doivent être pleinement assurés pour la durée du voyage. Vous êtes responsables de votre propre assurance, qui doit au moins couvrir les dépenses liées à une maladie, un accident, une assurance décès et rapatriement. Il peut être souhaitable de se couvrir aussi en cas d'annulation. Vous devez nous fournir une preuve d'assurance ou nous signaler si vous vous contentez des garanties offertes par votre carte bancaire (Gold ou Premier conseillées dans ce cas). En outre, vous devez être assurés contre les pertes ou dommages infligés aux bagages et effets personnels des tiers participant au voyage, y compris tous les équipements photo.

7. **Risques du voyage** : Nos circuits impliquent des séjours dans des régions diverses, qui peuvent être isolées. En certains endroits, les commodités et les installations médicales ne sont pas facilement accessibles. Tous les efforts sont faits pour assurer votre sécurité et votre bien-être, mais votre réservation est acceptée sous la condition que vous appréciez les risques et les dangers associés à ce genre de voyage. P. Dieudonné Photo ne pourra accepter aucune responsabilité pour les accidents, blessures, indispositions causés par le manque de condition physique, la négligence, la maladie, ou le manque de ponctualité imputables au client. *Si vous avez un handicap ou une maladie*, Veuillez SVP nous en informer au moment de la réservation, et nous vous donnerons notre avis sur la faisabilité du parcours.

8. **Accidents et blessures** : Patrick Dieudonné Photo décline toute responsabilité en cas d'accident, blessure corporelle, maladie, décès d'un des participants au stage ou voyage, à moins que ces faits découlent d'un acte de négligence caractérisé, ou d'une faute commise par Patrick Dieudonné en personne, ou par une personne sous sa responsabilité dans le cadre de cette activité professionnelle.

9. Circonstances exceptionnelles : Patrick Dieudonné Photo décline toute responsabilité concernant les conséquences de tout retard, et/ou les dépenses engagées ou les modifications apportées au voyage, en cas de circonstances exceptionnelles telles que mais pas exclusivement : épidémies, conditions climatiques exceptionnelles, faits de guerre, terrorisme, événements politiques, troubles à l'ordre public, grèves ou tout autre événement de ce genre en dehors de notre contrôle.

10. Dommages matériels : Patrick Dieudonné Photo décline toute responsabilité pour tout dommage non directement causé par Patrick Dieudonné ou ses employés, y compris le matériel photo, lors d'un cours ou un atelier. La responsabilité personnelle de Patrick Dieudonné dans ses activités professionnelles est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle (RCP MMA).

11. Responsabilité et autorité du guide : En raison de la nature même des voyages, qui se déroulent dans des sites naturels le plus souvent, tous les clients doivent en tout temps convenir de se conformer aux décisions prises par le guide photographe responsable.

12. Possessions et bagages : les articles personnels et les bagages restent en tout temps sous la responsabilité personnelle des clients. Vous devez en outre accepter cette responsabilité pour tout matériel qui vous serait prêté ou loué durant le stage, et indemniser le loueur/prêteur pour toute perte ou dommage causé.

13. Vols et compagnies aériennes : les vols et leur réservation sont de votre ressort et responsabilité, sauf cas particuliers (vols réservés par l'agence partenaire). Nous vous fournissons des conseils et des indications utiles pour la réservation de vols, mais il vous appartient de les vérifier et de rester en contact avec la compagnie aérienne à tout moment. Nous ne pouvons être tenus responsables en cas de dysfonctionnements, modifications d'horaires, retards, etc, dus à la compagnie ou autres.

14. Réclamations : si vous avez une réclamation ou plainte à émettre au sujet du voyage, elle doit nous être adressée dans les 15 jours suivant la fin du voyage, par lettre recommandée. Nous considérerons objectivement toute réclamation.

15. Litiges : dans le cas peu probable de toute sorte de litige, les lois françaises sont applicables. Si le différend ne peut être résolu directement entre nous dans les 6 semaines, nous tenterons une médiation. En cas d'échec de la médiation, les tribunaux de Nancy seront compétents.

16. Acceptation des CV : en signant le formulaire de réservation, vous vous engagez à accepter ces Conditions de Vente. La personne qui signe le formulaire le fait au nom de toutes les autres personnes représentées par elle, et tous sont liés par les conditions de réservation.

Patrick Dieudonné Photo & Voyages – Conception et accompagnement de Voyages Photo – SIRET 4492004190033 – RCS Bar le Duc